

La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

Devenez CHEF.FE D'ÉQUIPE - SECTION AQUEDUC ET ÉGOUTS SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Concours 25-303

Sous la responsabilité du chef de section - aqueduc et égouts, le titulaire assure la surveillance et la direction des travaux d'aqueduc et d'égouts lui étant confiés, et ce, en plus de participer au travail à être exécuté. Il assure également le suivi des plaintes et des requêtes concernant son champ d'activités.

Principales fonctions

- Vérifie la teneur des plaintes et des requêtes, et en assure le suivi;
- Voit à l'exécution des divers travaux d'aqueduc et égouts lui étant confiés;
- Prévoit que les matériaux et/ou équipements nécessaires soient disponibles et qu'ils répondent aux normes établies;
- Donne des directives, des conseils, des explications nécessaires pour que les employés ou les entrepreneurs puissent accomplir leur travail de façon optimale;
- Veille à la qualité des travaux des équipes sur le territoire;
- Voit à la sécurité des employés sous sa supervision en s'assurant notamment du respect et de l'application des procédures, règlements et lois applicables en matière de prévention et santé et sécurité lors de la préparation et de l'exécution de travaux;
- Procède aux demandes de localisation de services d'utilités publiques, en cas de besoin;
- Identifie tout bris ou manque d'équipement à son supérieur;
- Prend en note les emplacements de travaux éventuels et en informe son supérieur;
- Soumet à son supérieur des rapports de production;
- Agit à part entière comme membre des équipes lors de l'exécution des travaux;
- Effectue toutes autres tâches que lui confie son supérieur.

Exigences du poste

- Détenir un diplôme de secondaire V ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec (atout);

- Posséder une expérience de deux (2) ans sur le type de travaux à diriger*;
- Détenir une attestation du « cours de Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction » conforme aux exigences du Code de sécurité pour les travaux de construction;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 3;
- Avoir les aptitudes pour diriger une équipe et avoir la capacité à planifier les travaux en tenant compte de la disponibilité des ressources matérielles et humaines;
- Avoir des connaissances pratiques en installation, réparation et entretien de réseaux d'aqueduc et égouts;
- Avoir la capacité d'établir et de maintenir des relations courtoises et polies avec la clientèle;
- Être habile à rédiger des rapports simples et à travailler en équipe ainsi qu'à travailler avec des systèmes informatisés (gestion des requêtes et suivis des plaintes, etc.);
- Posséder une bonne capacité physique permettant d'effectuer l'ensemble des tâches reliées à ce poste.

** Le candidat qui sera sélectionné pour le poste doit s'engager à suivre la formation OPA et réussir l'examen de certification. La Ville procédera à l'inscription de l'employé dès que la période d'essai sera terminée et qu'un cours sera disponible dans la région. Le candidat qui sera sélectionné pour le poste doit également s'engager à suivre toute autre formation jugée nécessaire en vue de l'accomplissement de son travail, dont minimalement : travaux de creusement, d'excavation et tranchée ; espaces clos ; cour sur des aspects spécifiques du domaine de l'aqueduc et égouts.*

Rémunération et heures de travail

Le taux horaire est établi à 31,79 \$ (0 – 12 mois), 34,41 \$ (13 – 24 mois) et 37,40 \$ (25 mois et plus), conformément à la convention collective en vigueur.

Postulez dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae, accompagné d'une copie des diplômes requis, au plus tard le **14 mars 2025**, en mentionnant le numéro de concours **25-303**, à rh@st-hyacinthe.ca.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.